



LE POINT SUR LE *Travail des enfants* 2006



Organisation
internationale
du Travail

Parmi tous les enfants du monde, un sur sept travaille d'une manière ou d'une autre. Au cours de la décennie écoulée, cet état de fait a poussé la communauté internationale – en collaboration avec l'OIT – à lancer l'un des plus grands mouvements de réforme sociale jamais vus. Le travail d'innombrables individus et organisations porte aujourd'hui ses fruits. Selon le second Rapport global sur le travail des enfants* préparé par le BIT, la fin du travail des enfants est dorénavant un but accessible.

Préparé dans le cadre de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail et du Programme international pour l'abolition du travail des enfants, le nouveau rapport, intitulé «La fin du travail des enfants: un objectif à notre portée», affirme que nous commençons à voir une réduction encourageante du travail des enfants – en particulier dans ses pires formes – dans de nombreuses régions du monde. Qui plus est, le rapport indique que si la tendance actuelle se poursuit, le travail des enfants dans ses pires formes pourrait être éradiqué dans les dix ans à venir.

Le rapport indique que le nombre d'enfants travailleurs a globalement chuté de 11 pour cent au cours des quatre dernières années – soit 28 millions de moins qu'en 2002. Le recul le plus net s'observe dans le domaine des activités dangereuses pour les enfants: il est globalement de 26 pour cent et atteint même 33 pour cent chez les enfants de 5 à 14 ans qui mettent leur vie en jeu dans des travaux dangereux.

Le progrès n'a pas été automatique. Il a nécessité la mobilisation politique des travailleurs, des employeurs et des gouvernements, combinée à une action concrète: les parlements, les organisations non gouvernementales, les autorités locales, les consommateurs et le grand public en général. Il s'agit véritablement d'un mouvement global contre le travail des enfants.

* *La fin du travail des enfants: un objectif à notre portée*, Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail auprès de la 95^e session de la Conférence internationale du Travail, 2006.

Pour plus d'informations par pays:

www.ilo.org/public/french/standards/ipsec/simpoc/index.htm

Pour les documents de référence: www.ilo.org/declaration

Quelques enseignements clés du rapport:

- **Le nombre total d'enfants travailleurs** parmi les 5-17 ans est passé de 246 millions en 2000 à 218 millions en 2004, soit une baisse de 11%. Le pourcentage d'enfants travailleurs dans ce groupe d'âge a diminué de 16% (1 sur 6) en 2000 à 14% (1 sur 7) en 2004.
- **Le nombre d'enfants** âgés de 5 à 17 ans enrôlés dans des **professions dangereuses** a chuté de 26%, de 171 millions en 2000 à 126 millions en 2004. Avec 33%, la baisse dans le groupe des 5-14 ans a encore été plus marquée.
- **Environ 5 millions d'enfants** ont bénéficié directement ou indirectement du travail de l'IPEC.
- **L'Amérique latine et les Caraïbes** se distinguent en termes de déclin rapide du travail des enfants. Le nombre des enfants au travail dans la région a chuté des deux tiers au cours des quatre dernières années, avec seulement 5 pour cent d'enfants de 5 à 14 ans au travail.
- Avec 26 pour cent, soit près de 50 millions d'enfants au travail, la proportion d'enfants engagés dans des activités économiques en **Afrique subsaharienne** est actuellement la plus élevée de toutes les régions du monde.
- **Dans la région Asie-Pacifique**, 122 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans travaillent, soit 5 millions de moins qu'il y a quatre ans. Moins de 20% des enfants asiatiques dans ce groupe d'âge sont aujourd'hui au travail.
- **Dans les pays industrialisés**, environ 2,5 millions d'enfants de moins de 15 ans travaillaient en 2000.
- **Près de 7 enfants travailleurs sur 10** sont employés dans le secteur agricole, 22% dans celui des services et 9% dans l'industrie, y compris les mines, le bâtiment et le secteur manufacturier.
- **Le coût de l'élimination du travail des enfants** est estimé à 760 milliards de dollars sur 20 ans. Les bénéfices escomptés en termes d'éducation et de santé dépassent les 4 trillions de dollars. Les avantages pèseraient donc six fois plus que les coûts.

La lutte contre le travail des enfants – chronologie

L'élimination du travail des enfants est un élément essentiel dans la poursuite de l'objectif de l'OIT d'un «Travail décent pour tous». L'OIT ne s'attaque pas au travail des enfants isolément mais comme partie intégrante des efforts nationaux pour le développement économique et social.

- 1919** La première Conférence internationale du Travail adopte la première convention internationale contre le travail des enfants, la convention (n° 5) sur l'âge minimum (industrie).
- 1930** Adoption de la première convention (n° 29) sur le travail forcé.
- 1973** Adoption de la convention (n° 138) sur l'âge minimum.
- 1992** L'OIT établit le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC).
- 1996 Déclaration et plan d'action de Stockholm:** Elaboration du principe selon lequel un crime commis contre un enfant en un lieu donné est un crime reconnu partout. L'OIT codifiera ce principe dans une norme internationale en développant trois ans plus tard une convention qui énonce le rôle des mesures d'exécution et des sanctions.
- 1998** Adoption de la **Déclaration de l'OIT relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail:** Liberté syndicale, abolition du travail forcé, fin des discriminations sur le lieu de travail et élimination du travail des enfants. Tous les Etats membres de l'OIT s'engagent à respecter et à promouvoir ces principes.
- 1999** Adoption de la **convention de l'OIT (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants.** Elle attire l'attention du monde sur la nécessité de prendre des mesures immédiates pour éradiquer ces formes de travail des enfants qui sont dangereuses et nocives pour leur bien-être physique, mental ou moral. Trois quarts des Etats membres de l'OIT l'ont ratifiée.
- 2002** L'OIT publie son **premier Rapport global sur le travail des enfants** et établit le 12 juin comme Journée mondiale contre le travail des enfants. L'Organisation apporte son appui à plus de 80 pays pour qu'ils formulent leurs propres programmes de lutte contre le travail des enfants.
- 2004** La première étude globale de l'OIT sur les coûts et les avantages de l'élimination du travail des enfants affirme que les avantages sont six fois plus élevés que les coûts.
- 2006** Le deuxième Rapport global de l'OIT sur le travail des enfants note que le travail des enfants est en déclin dans le monde entier.

Pour plus d'informations sur le Programme international pour l'élimination du travail des enfants (IPEC), voir www.ilo.org/ipecc ou pour plus d'informations sur le travail des enfants, voir www.ilo.org/declaration.

Des objectifs globaux

L'OIT presse les Etats membres de s'engager à éradiquer les pires formes de travail des enfants d'ici à 2016. Pour y parvenir, tous les pays doivent concevoir et mettre en place des mesures appropriées assorties de délais d'ici 2008.

Le plan d'action s'appuie sur trois piliers:

- soutenir et intégrer les réponses nationales au travail des enfants;
- approfondir et renforcer le mouvement mondial contre le travail des enfants;
- intégrer davantage les préoccupations relatives au travail des enfants dans les stratégies d'ensemble de l'OIT pour promouvoir le travail décent pour tous.

Si la tendance observée au cours des quatre dernières années se poursuit, les pires formes de travail des enfants pourraient être éliminées en 2016. Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies d'ici à 2015 pourrait contribuer encore à enrayer ce fléau.

Une action internationale

Le **Programme international de l'OIT pour l'élimination du travail des enfants (IPEC)** a été créé en 1992. En décembre 2005, il était opérationnel dans 86 pays avec un budget annuel consacré aux projets de coopération technique qui dépassait les 70 millions de dollars pour 2005.

- » L'IPEC est le plus important programme en son genre dans le monde et le plus gros programme opérationnel de l'OIT.
- » L'IPEC a vraiment fait la différence dans des pays tels que le Brésil, la Tanzanie, la Turquie et la Thaïlande – pour n'en citer que quelques-uns.

Le nombre et le rang des **partenaires de l'IPEC** se sont également accrus au fil des ans et comprennent maintenant d'autres agences internationales et gouvernementales, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des entreprises privées, des organisations communautaires, des ONG, des médias, des parlementaires, des professionnels de la justice, des universités, des groupes religieux et, bien sûr, les enfants et leur famille.

Agir au niveau national et communautaire est essentiel au succès du programme IPEC. C'est à travers les autorités locales et les communes que l'IPEC peut atteindre les enfants qui travaillent dans l'économie informelle et les petites et moyennes entreprises qui fournissent la plupart des emplois, et également promouvoir des approches intégrées pour retirer les enfants du travail et les mettre à l'école.



Organisation internationale du Travail
Département de la communication
et de l'information publique
4, route des Morillons
CH 1211 Genève 22
Suisse
Tél.: +4122/799-7912
Télécopie: +4122/799-8577
www.ilo.org/communication
E-mail: communication@ilo.org

